

prise du canal de Panama et ruiné les actionnaires il s'était réfugié en Angleterre au début des enquêtes qui ont fait découvrir tant d'infamies. Son extradition a été demandée en vain et son procès vient d'avoir lieu devant le tribunal correctionnel de Paris. Il a été condamné par défaut à cinq ans de prison, peine qu'il ne subira malheureusement pas puisqu'il est hors de l'atteinte de la police française.

L'Univers, parlant de cette condamnation, dit qu'elle est la condamnation de l'anarchie d'en haut comme la condamnation de Caserio Santo, (1) l'assassin du président Carnot, est la condamnation de l'anarchie d'en bas.

Il ajoute :

Ce spectacle d'un aventurier juif, germano-américain, arrivant en France ignoré, sans crédit, sans argent, et bientôt riche à millions, haut dignitaire de la Légion d'honneur, tenant en mains beaucoup de nos principaux hommes politiques et les faisant manœuvrer à sa guise au profit de la triple alliance, s'imposant dans toutes les affaires, pénétrant dans presque tous les milieux, mêlé à toutes les entreprises louches, conduisant toutes les intrigues obscures, trouvant même le moyen de se rendre agréable aux antisémites Morès et Drumont, ce spectacle stupéfiant, démoralisant, n'était-il pas bien fait pour jeter dans l'anarchie plus d'un pauvre diable sans pain, ni lieu, ni Dieu ?

* * *

* * **Notariat.**—La première session du neuvième Triennat de la Chambre des Notaires, commencée le 4 septembre, s'est terminée le 8. La Chambre a siégé dans les salles du Cabinet de lecture paroissial, rue Notre-Dame. L'élection des officiers pour la durée de ce Triennat a donné le résultat suivant. Président l'hon M. F. G. Marchand, notaire à Saint-Jean ; vice-président, M. J. A. Charlebois, notaire à Québec ; syndic, M. L. P. Sirois, notaire à Québec ; trésorier, M. O. Marin, notaire à Montréal ; secrétaires, Messieurs J. B. Delage, notaire à Québec et N. Pérodeau, notaire à Montréal. Pendant cette session 27 aspirants ont été admis à la pratique du Notariat et 20 autres ont été admis à l'étude.

* * **Nécrologie.**—Sont décédés à l'étranger dans le cours des derniers mois :

1° Mgr Augustin Louage, de la congrégation de Sainte-Croix, premier évêque de Dacca au Bengale, dans les Indes. Il est né à Turcoing, département du Nord, France, le 18 septembre 1829. Il été ordonné prêtre en 1853 ; il a fait sa profession religieuse en 1873 et il a été sacré évêque, à Paris, le 11 janvier 1891. Le prélat consacrateur était son ami Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Monseigneur Louage a été successivement vicaire de la cathédrale et chapelain du pénitencier dans l'île Bourbon, professeur à la Martinique, à la Guadeloupe et en France, desservant de l'église Notre-Dame de Bonne-Espérance à Liverpool, professeur de dogme dans le diocèse de Weeling, en Virginie, professeur de philosophie, de littérature et de dogme à l'Université Notre-Dame, dans l'Indiana, provincial de son ordre au Canada où il a demeuré sept ans, et provincial du même ordre en France depuis 1887 jusqu'à sa nomination au siège de Dacca.

2° Son Eminence le cardinal Albin Dunajewski, prince-évêque de Cracovie. Il est né à Stanislawow, dans la Pologne autrichienne, le 1er mars 1817. Il fut préconisé prince-évêque de Cracovie, le 15 mai 1879 et nommé cardinal au consistoire du 23 juin 1890. C'est dans la cathédrale de Cracovie que reposent les corps de trois des plus grands patriotes de l'infortunée Pologne, Sobieski, Poniatowski et Kosciuszko. Le cardinal Dunajewski était renommé pour son zèle

(1) Les deux condamnations ont eu lieu le même jour.